



# DE L'ORDRE ET DES LOS.

VOL. IV.

MONTREAL, MERCREDI, 2 SEPTEMBRE, 1835.

N<sup>o</sup> 13

## POÉSIE.

*Pour l'Ami du Peuple.*  
**LE NOUVEL EDOUARD,**  
 OULE PRETENDANT EN TOURNÉE.

Jadis un chevalier osa braver la mort  
 Pour conquérir le trône de son père,  
 Il fut chassé de l'Angleterre  
 Et mérita un meilleur sort.

En commençant sa campagne vaillante,  
 Il avait avec lui des soldats aguerris,  
 Et secondé d'une flotte puissante  
 Il vint redemander un trône et son pays ;  
 Nous voyons de nos jours un nouveau chevalier  
 Prétendant à... (c'est au fond de son cœur,  
 Aller comme un aventurier,  
 Cherchant partout à jeter la flamme  
 Qu'il vit avec regret s'éteindre chaque jour  
 Sans aucun espoir de retour.

— Chacun des deux héros, suivant son caractère,  
 Pour accomplir ses grands projets,  
 Suivit une marche contraire,  
 Pour arriver au même objet.

Grand par ses sentimens, noble par sa naissance,  
 Le prétendant toujours fut digne de son sang.  
 Les armes à la main, ce fut par sa vaillance  
 Qu'il voulut conquérir et ses droits et son rang.  
 L'autre, se confiant en sa triste éloquence,  
 Entreprit à lui seul de faire son chemin,  
 Pour faire quelques pas vers la toute puissance  
 Sans armes, sans escorte, il parut un matin.  
 D'émisaires secrets une troupe fidèle  
 Préparait en tout lieux les esprits et les cœurs.  
 Le visiteur comptait sur elle  
 Comme prophète de malheurs.

L'homme faisait son entrée soudaine  
 Au sein de quelques gens rassemblés à grand peine,  
 Débitait un discours qu'on ne comprenait pas,  
 Puis s'empressa d'aller prendre place au repas.

— Le prétendant au trône d'Angleterre  
 Prenait souvent ses repas sur la terre.

Que les tems sont changés ! le nouvel aspirant  
 Se fait offrir partout un dîner élégant,  
 Grâce à l'éloignement, grâce à la poétique,  
 On fraternise, à la fête publique,

Avec telle espèce des gens  
 Qu'on méprise dans d'autres tems,  
 — Pour mieux tromper le peuple en un certain  
 Village,

On envoya d'avance un ambigu message :  
 Des vases sur lesquels on ne dépeint Bacchus,  
 Devaient être enfoncés et par le peuple bues.

A cette aimable annonce, on vit les habitans  
 Pour voir l'homme célèbre abandonner leurs champs,  
 Notre orateur, malgré son éloquence  
 Jamais, pour l'écouter, n'eut pareille affluence.

Comme en ce jour, grande était la chaleur,  
 Chacun cherchait, non l'orateur  
 Mais les tonneaux de bière bienfaisante  
 Qui devaient rafraîchir la troupe halante

L'orateur arriva : Ses discours mielleux  
 Ne purent éteindre la soif des curieux.  
 Aussi beaucoup d'entr'eux, trompés dans leur at-  
 tente

De l'orateur désertèrent la tente.  
 A quoi bon, disait l'un, cette perte de tems,  
 Pour écouter des mots souvent vides de sens ?

— Si l'on eût fait quelque largesse,  
 Pour éteindre cette soif qui nous presse,  
 J'aurais de l'orateur avalé les paroles  
 Ibidé que souvent je les trouve peu drôles.

Mais nous promettré tant et ne nous rien donner.  
 J'envisage cela comme un mauvais augure :  
 Si ces gens-là venaient à commander  
 Ils nous abreuveraient à longs traits... mais d'eau  
 pure.

LE FRONDEUR.

Qui viennent du pays terminer les souffrances.  
 — Content de son état, l'habitant des campagnes  
 N'entend rien aux griefs, dont on fait des montagnes ;  
 Il refuse de croire à près de cent malheurs.  
 Quand il joint en paix du fruit de ses sœurs,  
 Il compare son sort à celui de ses frères :

Il sait combien le fise leur rogne tous les ans ;  
 Et, se voyant exempt de parcelles mûres,  
 Il bénit, dans son cœur, le Prince et ses agents.  
 Des hommes à projets, que ce bonheur tourmente,  
 Ne pouvant le détruire, ôsent dans l'avenir,  
 Montrer à l'horizon une affreuse tourmente  
 Dont la foudre va le faire fuir.

C'est ainsi qu'on parvient, à l'aide de vains mots,  
 Des pauvres habitans à troubler le repos,  
 — Mais voisins veillez, salut aux trois puissances,  
 Qui viennent du pays terminer les souffrances.

Noblesse ; du roi fidèle mandataire,  
 Daigne d'un patriote écouter la prière :

Le peuple du pays met en toi son espoir ;  
 Vois de tes propres yeux, ouï de ton oreille :  
 Bienôt le labourer, en se couchant le soir  
 Retrouvera toujours le bonheur de la veille.

Ah ! si le tout puissant daigne exaucer nos vœux  
 Nous les verrons ces jours heureux.

Où le Canadien, dans ses chants d'allégresse  
 Bénira le trio qui fait sa détresse.

Il s'agit de salut aux trois puissances  
 Qui de notre pays ont fini les souffrances.

LE FRONDEUR.

## LITTÉRATURE.

### LE PÈRE GORIOT.

ALLÉRIE. (SARASIN.)

#### UNE PENSION BOURGEOISE.

Après bien des calculs, les deux veuves  
 Allèrent ensemble au Palais-Royal, où elles  
 achetèrent, aux galeries de Bois, un cha-  
 peau à plumes et un bonnet ; puis la com-  
 tesse entraîna son amie au magasin de la  
*Petite Jeannette*, où elles choisirent une  
 robe et une écharpe. Quand ces munitions  
 furent employées, et que la veuve fut sous  
 les armes, elle ressembla parfaitement à  
 l'enseignante de *Bauy à la mode* ; mais, elle se  
 trouva si changée à son avantage, que l'hôte-  
 sse, quoique peu dominante, se crut néan-  
 moins obligée de la comtesse, et la pria  
 d'accepter un chapeau de vingt francs.  
 Elle comptait, à la vérité, lui demander le  
 service de sonder M. Goriot et de la faire  
 valoir auprès de lui. Madame de l'Amber-  
 mesnil se prêta fort amicalement à ce ma-  
 nège. Elle cerna le vieux vermicellier, avec  
 lequel elle réussit à avoir une conférence.  
 Mais après l'avoir trouvé puifidone, pour  
 ne pas dire réfractaire aux tentatives que  
 lui suggéra son désir particulier de le sédui-  
 re pour son propre compte, elle sortit révol-  
 tée de sa grossièreté.

— Mon ange, dit-elle à sa chère amie,  
 vous ne tirerez rien de cette homme-là ! Il  
 est ridiculement défiant ; c'est un grippe-  
 sou, un hôte, un sot, un *maslog* qui ne  
 vous causera que du désagrément.

Il y eut entre M. Goriot et madame de  
 l'Ambermesnil des choses telles que la com-  
 tesse ne voulut même plus se trouver avec  
 lui. Le lendemain, elle parut en oubliant  
 de payer cinq mois de pension, et en laissant  
 une déroque prise cinq francs. Quelque  
 âpreté que madame Vauquer mit à ses re-  
 cherches, elle ne put obtenir aucun rensei-  
 gnement dans Paris sur la comtesse de  
 l'Ambermesnil. Elle parlait souvent de  
 cette déplorable affaire, on se plaignait de  
 son trop de confiance, quoiqu'elle fût plus  
 méfiante que ne l'est une chatte ; mais elle  
 ressemblait à beaucoup de personnes qui se  
 défient de leurs proches et se livrent au  
 premier venu. Fait moral, bizarre, mais  
 vrai, dont la racine est facile à trouver dans  
 le cœur humain. Peut-être certaines gens  
 n'ont-ils plus rien à gagner auprès des per-  
 sonnes avec lesquelles ils vivent ! Après leur  
 avoir montré le vido de leur ame, ils se  
 sentent secrètement jugés par elles avec  
 une sévérité méritée ; mais éprouvant un  
 invincible besoin de flatteries qui leur man-  
 quent, ou dévorés par l'envie de paraître  
 posséder les qualités qu'ils n'ont pas, ils  
 espèrent surprendre l'estime ou les affec-  
 tions de ceux qui leur sont étrangers, au  
 risque de déchoir un jour. Enfin il est des  
 cœurs mercenaires qui ne sont aucun bien  
 à leur amis ou à leurs proches, parce qu'ils  
 le doivent ; tandis qu'en rendant service à  
 des étrangers, ils en recueillent des gains  
 d'amour-propre. Plus le cercle de leurs  
 affections est près d'eux, moins ils aiment ;  
 plus ils s'étendent, plus serviables ils sont.  
 Madame Vauquer tenait sans doute de ces  
 deux natures, essentiellement mesquines,  
 fausses, exécrables.

— Si j'avais été ici, lui disait alors M.  
 Vautrin, ce malheur ne vous serait pas ar-  
 rivé ! Je vous aurais joliment dévisagé  
 cette farceuse là. Je connais leurs allures  
 et toutes leurs *frimousses*.

Madame Vauquer avait, comme tous les  
 esprits rétrécis, l'habitude de ne pas sortir  
 du cercle des évènements, et de n'en pas  
 juger les causes. Elle aimait à s'en pren-  
 dre à autrui de ses propres fautes. Quand  
 cette porte eut lieu, elle considéra l'innocente  
 vermicellière comme le principe de son in-  
 fortune, et commença dès-lors, disait-elle,  
 à se dégriser sur son compte. Lorsqu'elle  
 eut reconnu l'inutilité de ses agaceries et de  
 ses frais de représentation, elle ne tarda pas  
 à en deviner la raison ; elle s'aperçut alors  
 que son pensionnaire avait déjà, selon son  
 expression, ses *allures*. Enfin il lui fut  
 prouvé que son espoir, si magnifiquement  
 caressé, reposait sur une base chimérique,  
 et qu'elle ne tirerait jamais rien de cet  
 homme-là, suivant le mot énergique de la  
 comtesse, qui paraissait être une connais-  
 seuse. Alors elle alla nécessairement plus  
 loin en aversion qu'elle n'avait été dans son  
 amitié, parce que sa haine ne fut pas en  
 raison de son amour, mais de ses espéran-  
 ces trompées. Si le cœur humain trouve  
 des repos en mentant les hauteurs de l'ac-  
 tuelle, il s'arrête rarement sur la pente  
 rapide de ses sentimens haineux. Mais M.  
 Goriot était son pensionnaire ! elle fut donc  
 obligée de réprimer les explosions de son  
 amour-propre blessé, d'enterrer les soupçons  
 que lui causa cette déception, et de dévorer  
 ses desirs de vengeance, comme un écuyer  
 vexé par son maître. Les petits esprits  
 satisfont leurs sentimens, bons ou mauvais,  
 par des petites incessantes, et la veuve  
 employa donc sa malice de femme à inven-  
 ter de sourdes persécutions contre sa vic-  
 time. Elle commença par retrancher les  
 superfluités introduites dans sa pension.

— Plus de cornichons ! plus d'anchois !  
 ce sont des duperies ! dit-elle à Sylvie, le  
 matin où elle entra dans son ancien pro-  
 gramme.

Mais M. Goriot était un homme frugal  
 chez qui la parcimonie nécessaire aux gens  
 qui font eux-mêmes leur fortune était dé-  
 générée en habitude. La soupe, le bœuf,  
 un plat de légumes, avaient été, devant  
 toujours être son dîner de prédilection. Il  
 fut donc bien difficile à madame Vauquer  
 de tourmenter son pensionnaire, dont elle  
 ne pouvait en rien froisser les goûts. Dé-  
 sespérée de rencontrer un homme inatta-  
 quable, elle se mit à le déconsidérer, et fit  
 ainsi partager son aversion pour M. Goriot  
 par ses pensionnaires, qui, par amusement,  
 servaient ses vengeances.

Vers la fin de la première année, la veuve  
 en était venue à un tel degré de méfiance,  
 qu'elle se demandait pourquoi ce négociant  
 riche de sept à huit mille livres de rente,  
 qui possédait une argenterie superbe, et des  
 bijoux aussi beaux que ceux d'une fille en-  
 tretenue, demeurait chez elle, en lui payant  
 une pension si modique relativement à sa  
 fortune. Pendant la plus grande partie de  
 cette première année, M. Goriot avait sou-  
 vent diné dehors ou deux fois par  
 semaine ; puis, insensiblement il en était  
 arrivé à ne plus dîner en ville que deux fois  
 par mois. Les petites parties fines de M.  
 Goriot convenaient trop bien aux intérêts  
 de madame Vauquer pour qu'elle ne fût  
 pas mécontente de l'exacuitude progressive  
 avec laquelle son pensionnaire prenait ses  
 repas chez elle. Ces changements furent  
 attribués, autant à une lente diminution de  
 fortune, qu'au désir de contrarier son hôte-  
 sse ; car, une des plus détestables habitud-  
 es de ces esprits Lilliputiens est de sup-  
 poser leurs petitesesses aux autres. Malheu-  
 reusement, à la fin de la deuxième année,  
 M. Goriot justifia les bavardages dont il  
 était l'objet, en demandant à madame Vau-  
 quer de passer au second étage, et de réduire  
 sa pension à douze cents francs. Il eut  
 besoin d'une si stricte économie qu'il ne fit  
 plus de feu chez lui, pendant l'hiver. La  
 veuve Vauquer voulut être payée d'avance,  
 à quoi consentit M. Goriot, que dès-lors  
 elle nomma le *père Goriot*.

Ce fut à qui devinerait les causes de cette  
 décadence. Exploration difficile ! Comme  
 l'avait dit la grosse comtesse, le père Go-  
 riot était un sorniois, un taciturne. Or,  
 suivant la logique des gens à tête vide,  
 indiscrets parce qu'ils n'ont que des riens à  
 dire, ceux qui ne parlent pas de leurs affai-  
 res, en doivent faire de fort mauvaises. Ce  
 négociant si distingué devint un fripon ; ce  
 galantin fut un vieux drôle. Tantôt, selon  
 M. Vautrin, qui vint vers cette époque ha-

biter la Maison-Vauquer, le père Goriot  
 était un homme qui allait à la Bourse et  
 qui, suivant une expression assez énergique  
 de la langue financière, *carrottait* sur les  
 rentes après s'y être ruiné. Tantôt c'était  
 un de ces petits joueurs qui vont hasarder  
 et gagner tous les soirs six francs au jeu.  
 Tantôt on en faisait un espion attaché à la  
 haute police ; mais M. Vautrin prétendait  
 qu'il n'était pas assez rusé pour en être.  
 Le père Goriot était encore un avare qui  
 prêtait à la petite semaine ; un homme qui  
 nourrissait des numéros à la loterie ; enfin,  
 on en faisait tout ce que le vice, la honte,  
 l'impuissance engendrent de plus mystéri-  
 eux, seulement, quelque ignoble que fût  
 sa conduite ou ses vices, l'aversion  
 qu'il inspirait n'allait pas jusqu'à le faire  
 bannir ; il payait sa pension. Puis il était  
 utile, chacun essayait sur lui sa bonne ou  
 sa mauvaise humeur par des plaisanteries  
 ou des bourrades.

L'opinion qui paraissait la plus probable,  
 et qui fut généralement adoptée, était celle  
 de madame Vauquer. A l'entendre, cet  
 homme si bien conservé, sain comme son  
 œil, et avec lequel on pouvait avoir encore  
 beaucoup d'agrément, était un libertin qui  
 avait des goûts étranges. Voici sur quels  
 faits la veuve Vauquer appuyait ses calom-  
 nies. Quelques mois après le départ de  
 cette désastreuse comtesse qui avait su  
 vivre pendant cinq mois à ses dépens, un  
 matin avant de se lever, elle entendit dans  
 son escalier le froufrou d'une robe de soie  
 et le pas minant d'une femme jeune et lé-  
 gère qui filait chez M. Goriot dont la porte  
 était intelligemment ouverte. Aussitôt la  
 grosse Sylvie vint dire à sa maîtresse qu'  
 une fille, trop jolotte pour être nommée, *mise*  
 comme une divinité, chaussée en brodequins  
 de prunelle qui n'étaient pas croûtés, s'était  
 glissée, comme une anguille, de la rue jus-  
 qu'à sa cuisine, et lui avait demandé l'ap-  
 partement de Mr Goriot. Madame Vau-  
 quer et sa cuisinière se mirent aux écoutes,  
 et surprirent plusieurs mots tendrement  
 prononcés pendant la visite, qui dura quel-  
 que temps. Quand M. Goriot reconduisit  
 sa dame, la grosse Sylvie prit aussitôt son  
 panier, et feignit d'aller au marché, pour  
 suivre le couple amoureux.

— Madame, dit-elle à sa maîtresse en  
 revenant, il faut que M. Goriot soit dian-  
 trement riche tout de même, pour les met-  
 tre sur ce pied-là. Figurez-vous qu'il y  
 avait au coin de l'Estrapade un superbe  
 équipage dans lequel elle est montée.

Pendant le dîner, madame Vauquer alla  
 tirer un rideau, pour empêcher que M.  
 Goriot ne fut incommodé par le soleil, dont  
 un rayon lui tombait sur les yeux. C'était,  
 disait-elle, un *coup monté*.

— Vous êtes aimé des belles, monsieur  
 Goriot, le soleil vous cherche, dit-elle en  
 faisant allusion à la visite qu'il avait reçue.  
 Peste ! vous avez bon goût, elle était bien  
 jolie !

— C'était ma fille, dit-il avec une sorte  
 d'orgueil, dans lequel les pensionnaires  
 voulaient voir la fatuité d'un vieillard qui  
 garde les apparences.

Un mois après cette visite, M. Goriot en  
 reçut une autre. Sa fille, qui, la première  
 fois, était venue habillée en matin, vint après  
 le dîner ; et les pensionnaires, occupés à  
 causer dans le salon, purent voir en elle une  
 jolie blonde, mince de taille, gracieuse, et  
 beaucoup trop distinguée pour être la fille  
 d'un Goriot.

— Et de deux ! dit la grosse Sylvie qui  
 ne la reconnut pas.

Quelques jours après, une autre fille  
 grasse et bien faite, brune à cheveux noirs  
 et à l'œil vif, demanda M. Goriot.

— Et de trois, dit Sylvie.

Cette seconde fille, qui la première fois  
 était également venue voir son père le ma-  
 tin, vint quelques jours après, le soir, en  
 toilette de bal et en voiture.

— Et de quatre, dirent madame Vauquer  
 et la grosse Sylvie, qui ne reconnurent dans  
 cette grande dame, aucun vestige de la fille  
 simplement née, le matin.

M. Goriot payait encore quinze cents  
 francs de pension. Madame Vauquer trouva  
 tout naturel qu'un homme riche eût quatre  
 ou cinq maîtresses, et la trouva même for-  
 tiori de les faire passer pour ses filles.  
 Elle ne se formalisa point de ce qu'il les  
 mandait dans la Maison-Vauquer. Solum-  
 ment, comme ces visites lui expliquaient  
 l'indifférence de son pensionnaire à son  
 égard, elle se permit, au commence-  
 ment de la deuxième année, de l'appeler  
*vieux malou*. Puis un jour, quand son pen-  
 sionnaire tomba dans les douze cents francs,

elle lui demanda *fat insolemment* ce qu'il  
 comptait faire de sa maison, en voyant des-  
 cendre une de de dames. Le père Goriot  
 lui répondit que cette dame était sa fille  
 aînée.

— Vous en avez donc trente-six, des  
 filles ? dit aigrement madame Vauquer.

— Je n'en ai que deux, répliqua le pen-  
 sionnaire avec la douceur d'un homme ruiné  
 qui commence à prendre toutes les dé-  
 cilités de la misère.

Vers la fin de la troisième année, le père  
 Goriot réduisit encore ses dépenses, en  
 montant au troisième étage et en se mettant  
 à sixante-dix francs de pension par mois.  
 Il se passa de tabac, congédia son perru-  
 quier et ne mit plus de poudre. Quand le  
 père Goriot parut pour la première fois  
 sans être poudré, son hôteesse laissa échapper  
 une exclamation de surprise en apercevant  
 la couleur de ses cheveux, qui était  
 d'un gris sale et verdâtre. Sa physionomie  
 que des chagrins secrets avaient insensiblement  
 rendue plus triste de jour en jour,  
 semblait la plus désolée de toutes celles  
 qui garnissaient la table. Alors il n'y eut  
 plus aucun doute. Le père Goriot était  
 un vieux libertin, dont les yeux n'avaient  
 été préservés de la maligne influence des  
 remèdes nécessités par ses malades que  
 par l'habileté d'un médecin ; la couleur dé-  
 goûtante de ses cheveux provenait de ces  
 excès et des drogues qu'il avait prises  
 pour le continuer. L'état physique et  
 morale du bonhomme donnait raison à ces  
 radotages. Quand son beau trousseau fut  
 usé, il acheta du calicot à quatorze sous  
 l'aune pour le remplacer. Ses diamans, sa  
 tabatière d'or, sa chaîne, ses bijoux avaient  
 disparu un à un. Il avait quitté l'habit  
 bleu barbeau, tout son costume cossu,  
 pour porter hiver comme été, une redin-  
 gote de drap marron grossier, un gilet en  
 poil de chèvre, et un pantalon gris en cuir  
 de laine. Il devint progressivement maigre,  
 ses mollets tombèrent, sa figure gonfla par  
 le mécontentement d'un bonhomme bourgeois  
 se rida démesurément, son front se plissa,  
 sa mâchoire se dessina. Durant la quatrième  
 année de son établissement rue Neuve  
 Sainte Geneviève, il ne se ressemblait plus.  
 Le bon vermicellier de soixante-deux ans,  
 qui ne paraissait pas en avoir quarante,  
 le bourgeois gros et gras, frais de bêtise,  
 dont la tenue égrillarde rejoignait les passans,  
 qui avait quelque chose de vert dans le  
 sourire, semblait être un septuagénaire  
 hébété, vacillant, blasé. Ses yeux bleus  
 si vivaces prirent des teintes ternes et gris  
 de fer ; ils avaient pâli, ne larmoyaient plus  
 et leur bordure rouge semblait pleurer du  
 sang. Aux yeux, il faisait horreur, aux  
 autres, il faisait pitié. De jeunes étudiants  
 en médecine ayant remarqué l'abaissement  
 de sa lèvre inférieure et mesuré le sommet  
 de son angle facial, le déclarèrent atteint  
 de crétinisme, après l'avoir long temps  
 houspillé sans en rien tirer.

Un soir, après dîner, madame Vauquer  
 lui ayant dit en manière de raillerie : — Hé  
 bien ! elles ne viennent donc plus vous  
 voir, vos filles ? mettant en doute sa pater-  
 nité, le père Goriot tressaillit comme si son  
 hôteesse l'eût piqué avec un fer.

— Elles viennent quelquefois, dit-il d'une  
 voix émue.

— Ha, ha, vous les voyez encore quel-  
 quefois ? s'écrièrent les étudiants, bravo,  
 père Goriot !

Il n'entendit pas les plaisanteries dont  
 sa réponse fut le sujet, il était retombé dans  
 un état méditatif que ceux qui l'observaient  
 superficiellement prenaient pour un en-  
 gourdissement sénile, dû à son défaut d'in-  
 telligence. S'ils l'avaient bien connu, peut-  
 être auraient-ils été vivement intéressés par  
 le problème que présentait sa situation phy-  
 sique et morale. Mais rien n'était plus  
 difficile. D'abord, quoiqu'il fût aisé de  
 savoir si M. Goriot avait réellement été  
 vermicellier et quel était le chiffre de sa  
 nature, les vieilles gens dont la curiosité  
 s'éveilla sur son compte ne sortaient pas  
 du quartier et vivaient dans la pension  
 comme des huîtres sur un rocher. Quant  
 aux autres personnes, l'entraînement particu-  
 lier de la vie parisienne leur faisait oublier,  
 en sortant de la rue Neuve Sainte Ge-  
 neviève, le pauvre vieillard dont tous ils se  
 moquaient. Pour ces esprits étroits, comme  
 pour ces jeunes gens insoucians, la sèche  
 et froide misère du père Goriot, sa stupide  
 attitude étaient incompatibles avec une for-  
 tune et une capacité quelconques. Quant  
 aux femmes qu'il nommait ses filles, chacun  
 partageait l'opinion de madame Vauquer,  
 qui était, avec la logique sévère que

l'habitude de tout supposer donne aux vieilles  
 femmes occupées à bavarder pendant  
 leurs soirées : — Si le père Goriot avait des  
 filles aussi riches que paraissait l'être  
 les dames qui sont toutes venues le voir,  
 il ne serait pas dans ma maison, au troisième  
 étage, à sixante-dix francs par mois, et n'i-  
 rait pas vêtu comme un pauvre.

Rien ne pouvait démentir ces inductions.  
 Aussi, vers la fin du mois de novembre  
 1819, époque à laquelle éclata ce drame,  
 chacun dans sa pension avait-il des idées  
 bien arrêtées sur le pauvre vieillard. Il  
 n'avait jamais eu ni fille ni femme ; l'abus  
 des plaisirs en fuisait un colimaçon, un mol-  
 lusque anthropomorphe, à classer dans les  
 Gastéropodes, disait un employé au musé-  
 um, un des habitués à cachets. Poret  
 était un nigle, un gentleman auprès de Go-  
 riot ; M. Poret parlait, raisonnait, répon-  
 dait ; il ne disait rien à la vérité, en parlant  
 raisonnant ou répondant ; il avait l'habitude  
 de répéter en d'autres termes ce que les  
 autres disaient ; mais il paraissait sensible  
 tandis que le père Goriot, disait encore  
 l'employé au muséum, était, à zéro de Ré-  
 aumur.

Eugène de Rastignac était revenu dans  
 une disposition d'esprit que doivent avoir  
 comme les jeunes gens supérieurs, ou ceux  
 auxquels une position difficile communique  
 momentanément les qualités des hommes  
 d'élite. Pendant sa première année de sé-  
 jour à Paris le peu de travail que veulent  
 les premiers grades à prendre dans sa faculté,  
 l'avaient laissé libre de goûter les délices  
 visibles du Paris matériel. Un étudiant  
 n'a pas trop de temps s'il veut connaître le  
 répertoire de chaque théâtre, étudier les  
 issues du labyrinthe parisien ; savoir les  
 usages, la langue et prendre l'habitude des  
 plaisirs particuliers de la capitale ; fouiller  
 les bons et les mauvais endroits, suivre les  
 cours qui amusent ; inventorier les riches-  
 ses des musées. Alors un étudiant se  
 passionne toujours pour des misères qui  
 paraissent grandioses ; il a son grand  
 homme, un professeur du collège de France,  
 payé pour se tenir à la hauteur de son au-  
 ditoire ; alors il rebrousse sa cravate et se  
 pose pour la femme des premières galeries  
 de l'Opéra Comique. Mais dans ces ini-  
 tations successives, il se dépouille de son  
 aubier, il agrandit l'horizon de sa vie, et  
 finit par concevoir la superposition des  
 couches humaines dont se compose la so-  
 ciété. S'il a commencé par admirer les  
 voitures qui descendent les Champs Elysées  
 par un beau soleil, il arrive bientôt à les  
 envier.

Eugène avait subi cet apprentissage à son  
 insu, quand il partit en vacances, après  
 avoir été reçu bachelier ès-lettres et bachelier  
 en droit. Ses illusions d'enfance, ses  
 idées de province avaient disparu. Son  
 intelligence modifiée, agrandie, son ambition  
 exaltée lui firent alors voir juste au milieu  
 du manoir paternel, au sein de la famille.  
 Son père, sa mère, ses deux frères en bas  
 âge, ses deux sœurs, et une tante dont la  
 fortune consistait en pensions, vivaient sur  
 la petite terre de Rastignac ; un domaine  
 dont le produit ne allait à trois mille francs  
 mais dont le revenu avait l'incertitude qui  
 attend les produits tout industriels de la  
 vigne, et dont il fallait néanmoins extraire  
 chaque année douze cents francs pour lui.  
 L'aspect de cette constante détresse qui lui  
 était généralement cachée ; la comparai-  
 son qu'il fut forcé d'établir entre ses sœurs  
 qui lui semblaient si belles dans son enfan-  
 ce, et les femmes de Paris qui lui avaient  
 révélé le type d'une beauté rêvée ; l'aver-  
 nir incertain de cette nombreuse famille qui  
 reposait sur lui, la parcimonieuse attention  
 avec laquelle il vit serrer les plus minces  
 productions ; la boisson faite avec les marcs  
 du pressoir ; enfin, une foule de circonstan-  
 ces inutiles à consigner ici, décupla son  
 désir de parvenir, lui donna la soif des dis-  
 tinctions ; et, comme il arrive aux âmes  
 grandes, il voulut d'abord ne les devoir qu'à  
 son mérite. Néanmoins, son esprit était  
 éminemment méridional. Ses déterminations  
 devaient donc être variablement sou-  
 mises à cette incertitude dans les moyens  
 d'exécution qui saisit les jeunes gens quand  
 ils se trouvent en pleine mer, sans savoir ni  
 de quel côté diriger leurs forces, ni sous  
 quel angle enfler leurs voiles. Si d'abord  
 il voulut se jeter à corps perdu dans le tra-  
 vail, séduisit bientôt par la nécessité de se  
 créer des relations, il remarqua combien les  
 femmes sont influentes dans la vie sociale,  
 et voulut pouvoir se lancer dans le monde  
 afin d'y conquérir des protectrices. De-  
 vaient-elles manquer à un jeune homme



n'avaient harassé les oreilles au point de me faire quitter mille fois la place; mais brûlant du désir de connaître le but de son délit, je pris la patience de l'écouter. Du haut de son tréteau ce déclamateur disait pérorait sans qu'il le voit sans l'entendre, on l'aurait pris pour un Demosthène, et à l'écouter sans le comprendre pour un Cicéron. Il sortait de la bouche sonore de ce discoureur les mots les plus savants, les pensées les plus brillantes, les comparaisons les plus nobles, les figures de rhétorique les mieux accomplies, les phrases les plus périodiques, les plus harmonieuses, qu'aucun génie, tout créateur, tout puissant qu'il fut, n'aurait pu enfanter si ce n'est le sien. Mais qu'en sort-il? La montagne en travail enfante une souris.

Ne voyant dans tout ce qu'il disait qu'imbroglie, je ne savais trop que penser d'un tel dignitaire. Cependant, malgré ces phrases dont on n'apercevait guère le sens, je voyais ce peuple se laisser séduire par l'appât flatteur de ses paroles, comme l'oiseau sur la branche se laisse endormir par la couleur. Ce qui attira l'attention de ses auditeurs en sa faveur, (et ce que je pus comprendre dans tout son discours,) ce sont ces paroles-ci, prononcées de sa bouche avec emphase: « Je travaillerai, » dit-il, « de toutes mes forces, de toute mon énergie, à abolir les taxes seigneuriales; car, comme vous savez, elles vous pèsent sur le dos, elles vous sont fortes et onéreuses. Quelle victoire! Si cet avocat populaire, avec son éloquence entraînant, vient à bout de persuader ses auditeurs et de gagner sa cause, c'est alors qu'il étalera aux yeux de ses électeurs le mérite d'une action dont il n'aura été lui-même qu'un simple et tacite auditeur.

O vous tous qui travaillez pour le bien public, que vous êtes heureux! On peut dire ce monde vous bénit. Comme l'a dit notre harangueur dans son fameux discours: « Si, dans le moment même, » dit-il, « je devais être cité au tribunal de mon Dieu, » (ici notre hypocrite ôta son chapeau; il avait en la précaution de le garder sur sa tête; car il craignait que les rayons du soleil trop ardents alors ne dérangassent sa cervelle déjà atteinte), « j'y paraîtrais avec plus de clarté qu'aujourd'hui, puisque Dieu voit que je travaille maintenant pour le bien du peuple. Quel bonheur pour lui! lors même que sa conduite passée n'aurait pas été sans reproche, il se trouve à présent lavé de toutes souillures, par la qualité de sa charge, dont la fonction est de travailler aux intérêts du peuple. Mais ce n'est pas tout, notre illustre inconnu comme un aigle rapide, vole de paroisse en paroisse, même dans les paroisses de comtés étrangers, séduit le peuple par des promesses artificielles, convoque des assemblées, et fait payer par la manière la plus vile, ceux qui désirent s'y trouver. La subtilité de son génie est si grande qu'elle lui fait trouver des défauts, même dans les replis les plus secrets, et lui fait envier par là le mérite de tout redire; mais si ses moyens naturels ne lui donnent pas la gloire d'une telle action, du moins, ôse-t-il, pour lancer son nom dans l'avenir, donner quelque foible coup à l'état civil, et même à l'état ecclésiastique. Que de choses n'aurait-il point à conter concernant un tel héros, si le bandeau de la charité ne couvrait point son front! mais je me tais pour l'honneur du corps dont il est membre. Je finis donc en invitant messieurs les patriotes éclairés qui marchent aveuglément dans une route si éloignée de la saine doctrine, de prendre pour guide cet illustre et savant Dr. C. H. O. C., qui les conduira sinon dans la voie de la vérité, du moins, certainement et infailliblement dans la voie de l'erreur.

UN VIEUX VOYAGEUR.

La corporation de Québec a offert à son Excellence le comte de Gosford, une adresse, dans laquelle elle exprime sa satisfaction de l'arrivée de ce gouverneur, et son désir de coopérer avec lui au bien du pays! Voilà une corporation qui se civilise. Avis à qui de droit!

Le bâtiment de guerre le Président, de 52 canons, portant pavillon du vice-amiral sir Georges Cockburn, major-général de marine, est entré à Québec la semaine dernière, venant d'Halifax, avec le vaisseau Forte, de 41 canons. On nous dit que le Président est un bâtiment pris sur les Américains, dans la dernière guerre.

Les journaux patriotes s'inquiètent beaucoup de savoir si lord Aylmer restera dans la province. La présence de cet officier, quoiqu'il ne soit plus revêtu de sa charge, les gêne et les tourmente. C'est pour eux un témoin importun, dont ils craignent les remarques et les révélations.

Les courses de Montréal ont commencé hier; nous donnerons ici les résultats du premier jour, nous réservant de parler plus au long des courses. La première course d'essai Trial Stakes, a été disputée par 5 chevaux, un mille répété; elle a été gagnée par le jument de M. Provandier, Melle. Celeste.

La seconde course, trois mille répétés, (Turf Club Stakes) a été disputée par 4 chevaux de M. O'Donnell, de M. Bush, Betsy Bedlam, de M. Grant, Waverley de M. Richard, et Compétitor du capt. Smith. Les trois premiers mille ont été gagnés par Betsy Bedlam, les six derniers Waverley qui a emporté la course.

La troisième course disputée par 6 chevaux, a été gagnée par le cheval de M. Farquhar Jack on le 22 mai.

Nous donnerons d'autres détails dans notre prochain numéro.

COLLÈGE DE NICOLET.

A Nicoret le 12 août, s'est fait la distribution solennelle des prix, en présence d'une assemblée respectable et très nombreuse, présidée par son grand maître, monsieur Joseph Signay, évêque de Québec, accompagné de la plupart des messieurs les curés et vicaires du district, et de plusieurs autres membres de autres districts.

EN PHILOSOPHIE.

Dans les mathématiques, la Physique, et les éléments de la Chimie. Le prix d'excellence, Joseph Lemaitre, 21 do de ex. Les prix de mérite, Charles Désautiers et Honoré Roulier.

EN HISTOIRE.

Le prix d'excellence, Olivier Caron, 21 do de Olivier Caron.

Le prix d'amplification française, Olivier Caron, 21 do de Charles Vanfelson, 1er accessit Aimé Dorion, 21 do Augustin Millet. Le prix d'amplification latine, Olivier Caron, 21 do Aimé Dorion, 1er accessit Trodel, 21 do Noël Guertin.

Prix de vers, Olivier Caron, 21 do Léandre Toungny et Olivier Mruel, ex æquo. 1er accessit Aimé Dorion, 21 do Edouard Boudreau. Prix de version, Olivier Caron, 21 do Edouard Boudreau, 1er accessit Aimé Dorion, 21 do Léandre Toungny.

Prix de l'art poétique récit, Olivier Caron, accessit, Aimé Dorion. Prix de récitation de rhétorique, Olivier Caron et Aimé Dorion ex æquo, accessit Léandre Toungny.

Prix d'élocution Olivier Caron, Aimé Dorion et Edouard Boudreau, accessit Noël Guertin. Prix de version anglaise, Aimé Dorion, Olivier Caron et Edouard Boudreau, ex æquo, accessit Charles Vanfelson.

Prix de thèmes anglais, Aimé Dorion, accessit ex æquo Edouard Boudreau et Charles Vanfelson. En belles lettres.—1er prix d'excellence, Thomas Caron, 21 do Jean Baptiste Perias.

Prix de vers, David Martineau, 21 do Thomas Caron, 1er accessit Narcisse Olcamp, 21 do Louis Gonzague Laflèche. Prix de version, Thomas Caron et Louis Gonzague Laflèche, 21 do David Martineau, 1er accessit Honoré Luthanville, 21 do Jean Baptiste Perias.

Prix de thème, Thomas Caron, 21 do Jean Baptiste Perias et David Martineau. 1er accessit Louis Gonzague Laflèche, 21 do Narcisse Olcamp. Prix de récitation de vers de Virgile, Honoré Luthanville, accessit Louis Gonzague Laflèche.

Prix de récitation de belles-lettres, Honoré Luthanville, accessit Thomas Caron. Prix de grec, Thomas Caron, 21 do Louis Gonzague Laflèche, accessit ex æquo, Honoré Luthanville, Jean Baptiste Perias, Zephirin Roussou et Narcisse Olcamp.

Prix de version anglaise, Thomas Caron, Narcisse Olcamp et Louis Gonzague Laflèche, ex æquo, accessit David Martineau. Prix de thème anglais, Jean Baptiste Perias et Narcisse Olcamp ex æquo, accessit Thomas Caron.

Prix de concurrence sur les belles lettres, Louis Gonzague Laflèche, Narcisse Olcamp et David Martineau ex æquo.

EN TROISIÈME.

Prix d'excellence, François Morrison, 21 do Louis Beauchemin. Prix de version, François Morrison, accessit L. Beauchemin.

Prix de thème, François Morrison, accessit L. Beauchemin. Prix de prose, François Morrison, L. Beauchemin et Joseph Pichette ex æquo, accessit N. Beauchemin.

Prix d'histoire récitée, François Morrison et L. Beauchemin ex æquo, accessit Narcisse Olcamp. Prix de version anglaise, François Morrison, accessit N. Beauchemin.

Prix de thème anglais, F. Morrison, L. Beauchemin et Narcisse Olcamp ex æquo accessit Clavis Bourgeois. Prix de concurrence sur la mythologie et la fable, François Morrison et Narcisse Olcamp ex æquo.

EN QUATRIÈME.

Prix d'excellence, Louis Guillet, 21 do P. Noël Hébert. Prix de version, Louis Guillet, 21 do Etienne MacDonald, 1er accessit P. N. Hébert, 21 do H. Dorion.

Prix de thème, L. Guillet, 21 do H. Dorion. 1er accessit P. N. Hébert, 21 do Etienne MacDonald. Prix de géographie récitée, L. Guillet, H. Dorion, Louis Bourgeois et E. MacDonald, accessit P. N. Hébert.

Prix de grammaire récitée, P. N. Hébert, E. MacDonald, L. Guillet, H. Dorion et L. Bourgeois, accessit Hyacinthe Beauchemin. Prix de concurrence sur l'histoire Romaine, L. Guillet, Pierre Noël Hébert et Jean Provancher, ex æquo.

EN CINQUIÈME.

Prix d'excellence, Edouard Monferrant, 21 do Tiborce Charest. Prix de version, Edouard Monferrant, 21 do François Caron. 1er accessit T. Charest, 21 do Guillaume McNichols.

Prix de thème Edouard Monferrant et T. Charest, ex æquo, 21 do François Caron. 1er accessit Guillaume McNichols, 21 do Joseph Bailly. Prix de géographie récitée, Edouard Monferrant, T. Charest, F. Caron, Joseph Bailly, G. McNichols et Uldouque Poiriers, ex æquo, accessit Joseph Bellerose et Joseph Bécourt.

Prix de grammaire récitée, E. Monferrant, T. Charest, F. Caron, Théophile Hébert et U. Poiriers, accessit Guillaume McNichols et Joseph Bellerose. Prix de concurrence sur l'histoire Ancienne, E. Monferrant et N. Beauchemin.

EN SIXIÈME.

Prix d'excellence, Thomas Lauranger, 21 do Augustin St-Louis. Prix de version T. Lauranger, 21 do A. St-Louis, 1er accessit Richards Lafrenaye, 21 do Damase Despins 3e do Olivier Beauchemin.

Prix de thème, Thomas Lauranger, 21 do A. St-Louis et Richard Lafrenaye, ex æquo. 1er accessit Alexandre McDonald, 21 do Damase Despins, 3e do Elie Desautiers et Antoine Dubuc, ex æquo.

Prix de grammaire et de sphère, Augustin St-Louis et Elie Desautiers, 1er accessit Thomas Lauranger, 21 do Hubert Proulx. Prix de grammaire latine, Richard Lafrenaye et D. Despins, ex æquo. 1er accessit Charles Dumoulin, 21 do Alexandre McDonald.

Prix d'histoire récitée, C. Dumoulin, R. Lafrenaye et A. St-Louis, ex æquo.

FONDERIE EN STÉRÉOTYPE DE MONTRÉAL.

LES sous-signés ont l'honneur de prévenir le public et les libraires de la province qu'ayant déjà été nommés agents de la première fonderie en caractères qui ait jamais été établie dans l'Amérique britannique, ils viennent de monter à grands frais une FONDERIE EN STÉRÉOTYPE, qui est aussi la première qui ait existé dans le pays. Il est inutile de faire ressortir tous les avantages de l'imprimerie Stéréotype. Tout le monde sait que cette méthode donne le moyen d'avoir des ouvrages bien plus corrects et à un prix bien moins élevé. Ils espèrent que le public leur saura gré des efforts qu'ils font pour perfectionner leur genre de commerce à Montréal, et leur accordera l'encouragement libéral qu'ils ont déjà reçu sous d'autres rapports. Ils garantissent leurs planches Stéréotypes égales pour la beauté et la perfection à celles importées d'Europe ou des États Unis. Ils sont prêts dès ce jour à recevoir toutes les commandes qu'on voudra bien leur adresser à leur bureau, à Montréal, rue Notre Dame. JONES ET CIE. 19 août, 1835.

Ventes par Encan.

PAR A. & J. CUVILLIER. EPICERIES, etc. SAMEDI prochain, le 5 du courant, sera vendu aux MAGASINS NEUFS des Sous-signés, à l'enseigne des rues des Commissaires et St. Joseph. 25 tonneaux de l'île sous le Vent 12 do de la Jamaïque 5 pipes genièvre 6 do vin d'Espagne 5 barriques de Xérés 12 caisses claires 25 caisses riz 8 barriques huile de Loupmarin 26 caisses mine de plomb 4 boîtes café 3 do fil de cordonnier 50 barils Harrange 6 quarts clous coupés, 100 boîtes savons de Liverpool 300 barils peintures, couleurs assorties 2 caisses papier à écrire Et une variété d'autres articles La vente à UNE heure. A. & J. CUVILLIER. 2 septembre 1835.

Vente Considérable de Lainage en Lots.

MERCREDI, le 16 du courant, sera vendu, aux nouveaux Magasins des Sous-signés, rue des Commissaires et St. Joseph. 80 ballots et caisses marchandises en laine, consistant en 20 caisses draps superfine, fin et commun, 4 do cassimirs do do 5 ballots do drab et gris, 4 do fleischings do 10 do de bleu, brun, noir, etc. 5 do peteshams brun, vert, olive etc. 8 do kersays gris, 3 do draps de laine et blanche, 2 do de rouge verte et blanche, 3 métrins et bombazette, toutes couleurs, 1 do couvertures de laine, militaire, 5 do capots, très riches. A VENDRE: 4 caisses draps superfine du ouest de l'Angleterre et un assortiment général de toiles, cotons, indiennes, soies, etc. Les catalogues seront prêts trois jours avant la vente, et les marchandises pourront alors être examinées. Conditions libérales. La vente à UNE heure. A. & J. CUVILLIER, 2 septembre, 1835.

PAR A. L. & J. MACNIDER. POELES, FOURNAUX, etc.

SAMEDI, le 5 septembre prochain, aux magasins de MM. H. MARSHALL et Cie. VIEILLE DISTILLERIE, sera vendu: 300 poeles simples et doubles, 10 fournaux de camp et couvercle grandeurs assorties. Une chaîne de 17-16 pouces Logan et Cie. patente de Brown, 2 ancras de fer avec mouture, do Et une quantité de fermetures. Particularités dans les Catalogues. A VENDRE: 500 boîtes vitres. La vente à UNE heure. A. L. & J. MACNIDER. 19 août, 1835.

FERRONNERIE.

Aux Magasins de M. M. Alkinson et Cie. SAMEDI le 9 du courant, sera vendu, un assortiment considérable de FERRONNERIE, les particularités dans les catalogues. A VENDRE: 64 douzaines pelles et bêches 30 quarts clous (rare) 10 do de à cheval 10 do de à ficher 10 do de traits de chaînes 20 barils poudre en boîtes L. S. 16 caisses papier à écrire 12 ballots papier à imprimer 13 do de à enveloppe 1 do de à fixer 30 boîtes ferblanc L. X. W. 20 boîtes peinture verte Et, au compte des assureurs et autres concernés, pour de l'argent comptant. 480 paquets fer à cercle 14 sacs clous du Canada, assortis. La vente à DIX heures. A. L. & J. MACNIDER. 2 septembre 1835.

VENTE DES THÉS.

LA VENTE PUBLIQUE DES THÉS aura lieu aux ventes des agents de L'HONORABLE COMPAGNIE DES INDES ORIENTALES, à QUÉBEC, VENDREDI le 11, et à MONTRÉAL, VENDREDI, le 18 Septembre, à ONZE heures du matin. Des catalogues des Thés seront publiés, et les caisses en montre pourront être examinées à chaque place durant les trois jours qui précéderont la vente. FORSYTH, RICHARDSON et Co. Agents de l'hon. Compagnie des Indes Orientales. Montréal, 2 septembre 1835.

VENTE A L'ENCAN DE POELES DE ST. MAURICE.

LA VENTE annuelle des POELES de SAINT MAURICE, aura lieu le MARDI le 8 de SEPTEMBRE, aux Magasins de MM. FORSYTH, RICHARDSON et Cie le sera vendu 750 POELES double et simples, étant l'assortiment ordinaire de 36, 30, 37 pouces de doubles, et 36, 31, 30, 26, 21 et 21 pouces de simples, et 10 POELES de SALON. Pour de plus grands détails, voir les Catalogues. CONDITIONS: Au dessous de \$50, pour comptant. de 50 à 100, 2 mois de crédit de 100 à 200, 3 mois do. Au dessus de 200, 6 mois do. Pour des notes envoyées et acceptées. La Vente commencera à Une heure. BEGLY, KNOX et Cie. 2 Août 1835.

Ventes des Poèles de St. Maurice, &c.

LA VENTE annuelle publique de Poèles de St. Maurice, et autres Ferronneries, se fera aux Magasins des Sous-signés, MARDI 8 Septembre prochain. Un assortiment des plus considérables des susdits articles sera offert en vente; et de plus amples détails sur la susdite vente seront publiés plus tard. FORSYTH, RICHARDSON, & Cie. 15 Août, 1835. A VENDRE, par les Sous-signés: CUIVRE, fonds d'Allemagne, de 27 à 70 pouces de diamètre de pied à pied, Côtés de fournaux, Feuilles de 10 à 4 livres chaque, Dômes d'Allemagne, Rivets en fonte. A VENDRE: Tuyaux en plomb d'une demi à deux pouces, Plomb en feuille. HART, LOGAN & Co. 11 juillet, 1835.

Ventes par Encan.

PAR JOHN JONES. BAZAR DE MEUBLES. GRANDE RUE SAINT-JACQUES. LES ventes par ENCEN auront lieu les MARDI et VENDREDI de chaque semaine A MIDI.—Pour voitures, chevaux, etc. La vente de MEUBLES et autres effets auront lieu les MERCREDI et SAMEDI à DEUX heures. JOHN JONES, propriétaire. 5 novembre 1834.

MUSIQUE.—M. MEAD vient de recevoir une collection superbe de MUSIQUE NOUVELLE, PAPIER A MUSIQUE, INSTRUMENTS de toute espèce, dont il dispose très bas prix. 21 juin, 1834.

LES Sous-signés informent le public généralement, qu'ils ont reçu un assortiment de PORCELAINE ET DE FAYENCE très considérable et qui ne cède à aucun assortiment en Amérique. SHUTER et WILKINS. 8 juillet, 1835.

ILS ONT A VENDRE 1000 PANIERS ET BOUCAUTS.

Il y a constamment à vendre différentes quantités de cigares. 26 août, 1835.

BUREAU GÉNÉRAL D'AGENCE

ON y reçoit en dépôt toute espèce de marchandises, et on en dispose d'après les ordres qui sont présentés. On achète et on vend en Commission. On se charge d'effectuer le recouvrement des fonds et d'en faire la remise. On y fait le Courtage de Douane et de Change dans toutes les branches, et on se procure des fonds avec les garanties nécessaires; enfin, on interprète et traduit les principales langues dans cet établissement, qui par son ancienneté et par ses relations étendues assure les meilleurs avantages. S'adresser à M. EUGENE BERGONZIO, No. 8 Broad-Street, New-York.

ALOUER, possession au 1er mai prochain, la

UN LOT vacant entouré de trois côtés d'appentis, situé rue de l'Hôpital. A VENDRE: Un LOT vacant, dans le faubourg Ste. Anne, contenant environ un arpent de terre, en culture comme jardin, sur lequel il y a des arbres fruitiers. S'adresser aux Syndics, au bureau de MM. GATES & Cie, rue St. Paul. 7 février, 1835.

DESIRABLE Lots à Bâti.

LES Syndics de l'Ecole St. Anne, en l'honneur de Montréal, désirent un MAITRE capable d'enseigner les langues Anglaise et Française. Sa condition, capacité et bonnes mœurs. Pour les autres, s'adresser à ce bureau 8 août, 1835.

ORGUES.

LES Sous-signés prennent la liberté d'annoncer à leurs amis et au public en général, qu'ils ont fait les dispositions nécessaires et qu'ils sont prêts à recevoir des commandes pour manufacture d'ORGUES de toute grandeur et de toute description, pour la ville et les campagnes. Les sous-signés ont engagé des ouvriers en ce genre d'un grand talent et qui ont exercé leur état dans les premières manufactures d'Angleterre. Les sous-signés espèrent, par leur ponctualité, mériter une partie de l'encouragement public. N. B. Les sous-signés ont constamment à vendre un assortiment considérable de PIANO-FORTES et de toute espèce d'INSTRUMENTS DE MUSIQUE, MUSIQUE, MÉTHODES DE MUSIQUE, etc. etc. R. MEAD et fils. No. 87, rue Notre-Dame, vis-à-vis l'Eglise anglaise. 1 juillet 1835.

A LOUER

ET possession donnée au premier mai prochain, une MAISON EN PIERRE ES rue St. Claude, en cette ville. Pour les conditions s'adresser au propriétaire J. O. A. TURGEON ou au sous-signé à ce bureau. P. S.—Si cette maison était louée pour plusieurs années, le propriétaire y ferait les réparations qui conviendraient au locataire. 29 mars, 1835.

MARCHANDISES NOUVELLES.

ARRIVÉMENT du Sir John Barisford, un superbe assortiment de TABINETS d'Irlande, de patrons très riches, fleuris et unis; ces tabinets sont d'une qualité supérieure à tout ceux importés depuis plusieurs années. 29 mars, 1835.

UN grand assortiment de CHAPEAUX pour

Un grand assortiment de CHAPEAUX pour dames, de paille de la Toscane, Laton de Devon et de Donabate et de Tossa, des patrons les plus nouveaux au débarquement du navire Great Britain. Ces marchandises seront vendues à très bas prix. HOWARD & THOMPSON. Rue Notre-Dame. 23 mai, 1835.

NOUVEAU MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES A BAS PRIX.

W. K. HODGES. PREND la liberté d'attirer l'attention publique sur son vaste et magnifique assortiment de Shawls, Gingham, Toiles Irlandaises, Draps de Lits Satinés Damassés, Voiles de Gaz, Mouchoirs de Poches, etc. etc. L'inspection de ces marchandises en confirmera non seulement la nouveauté et la supériorité incontestables; mais établira aussi le très bas prix auquel décemment ils sont offerts. Rue Notre-Dame, au coin de celle de St. Jean, Montréal, 1 juillet, 1835.

COURSES DE MONTRÉAL.

SUIVANT les règles du Turf Club de Montréal, les courses ordinaires d'automne auront lieu à l'Arène St. Pierre, MARDI le premier MERCREDI le trois, et VENDREDI le 4 septembre prochain, pour lesquels jours les directeurs annoncent les courses et prix d'entrée suivants. PREMIER JOUR. PRIX D'ESSAI, de £2 10s. chaque, p. p. auquel les directeurs ajouteront £25; pour les chevaux élevés dans la province, qui n'ont jamais gagné de prix, de coupe ou entrée. Un mille répété. Les poids, (comme ils sont établis par les règles du club, pour les chevaux élevés dans la province) savoir: pour les chevaux de trois ans, 7 stone 3 lbs.; pour les chevaux de quatre ans, 8 stone 4 lbs.; pour les chevaux de 5 ans, 8 stone 13 lbs.; pour les chevaux de 6 ans, 9 stone 13 lbs.; pour les chevaux hors d'âge, 9 stone 7 lbs.

LA BOURSE DE TATTERSALL, de £12 10s. entrée

de £2, p. p. ouverte à tous chevaux. Un mille et une distance répétée. Poids, hors d'âge, 14 stone; 6 ans, 10 stone 12 lbs.; 5 ans, 10 stone 6 lbs.; 4 ans, 9 stone 11 lbs.; 3 ans, 8 stone 11 lbs.; et le gagnant. Les chevaux, pour la course de ce jour, doivent être entrés à Tattersall, à neuf heures a. u. précises, le jour précédent.

SECOND JOUR.

LA BOURSE DE LA GARRISON, de £ Entrée £2 10s. p. p. Deux mille répétée, ouverte à tous les chevaux. Livre aux gentlemen de monter leurs chevaux eux-mêmes. Poids, 3 ans, 7 stone 10 lbs.; 4 ans, 8 stone 11 lbs.; 5 ans, 9 stone 6 lbs.; 6 ans, 9 stone 11 lbs.; hors d'âge, 10 stone. LA BOURSE DES PROPRIÉTAIRES, de £10, ajoutée à une entrée de £2 10s. chaque, p. p. ouverte à tous les chevaux. Un mille répété. Poids, comme pour la Bourse du Turf Club. COURSES DE MONTRÉAL, de £3 chaque, auxquels les directeurs ajouteront £25. Pour les chevaux élevés dans la province. Deux mille répétée. Le vainqueur des courses d'essai devra porter quatre livres extra. Poids comme pour les courses d'essai.

TROISIÈME JOUR.

COURSE DE LA VILLE, de £50, ajoutée à des entrées de £3 chaque, p. p. Ouverte à tous chevaux, excepté au vainqueur de la course du Turf Club. Deux mille répétée. Poids comme pour la course du Turf Club. LE PRIX DES BARRAS, de £ Entrée £1 5s. Ouverte à tous chevaux battus durant les courses. Un mille répété. Poids, handy capped. USE SELLE et USE BRIDE, pour les chevaux de race pure Canadienne. Un mille répété. Les chevaux, pour la course de ce jour, seront entrés à neuf heures précises le jour même.

Personne (excepté un membre du Turf Club) ne pourra entrer un cheval pour aucune course ou prix, à moins qu'il ne soit souscripteur aux courses, au moins pour £1 5s. Tous les chevaux qui doivent courir, devront payer 5s. pour défrayer les dépenses de l'Arène pendant les courses et le gagnant 10s. extra.

Toutes matières relatives aux courses seront décidées par les directeurs, suivant les règles établies et les ordonnances du club, dont chaque membre a une copie.

Tous les chiens trouvés sur l'Arène pendant les courses, seront tués, les directeurs auront le droit de remettre les courses, en cas de temps pluvieux. Les juments et les chevaux hongres auront une allowance de 3 livres.

Les courses commenceront chaque jour à une heure précise.

DIRECTEURS. CAPIT. SMITH, 32e régl. J. B. FORSYTH Ecr. M. MARSHALL Ecr. J. CLARKE Ecr. HENRY GRIFFIN Ecr. CH. PENNER Ecr. JOHN PANGMAN Ecr. E. D. DAVID Ecr. commis des courses. JOHN JONES, sec. et trés.

COMPAGNIE DU PHENIX DE LONDRE POUR ASSURER CONTRE LE FEU.

CETTE Compagnie a établi son Agence en Canada dès l'année 1804, et elle continue à assurer la propriété de toute espèce contre les pertes ou dommages causés par le Feu, à des conditions libérales. GILLESPIE, MOFFATT & Co. Agents pour la Canada. Montréal, 21 Juillet 1834.—

A LOUER.

LA MAISON faisant l'encoignure des rues St. Paul et Bonsecours. Les lieux sont en bon état, la maison est pourvue de jalouses et de doubles chassis; et l'eau de la Compagnie des eaux de Montréal s'y trouve. Possession dans peu de jours. D. MONDELET. 12 Août, 1835.

LE SOUS-SIGNÉ, ayant été aujourd'hui dument

LE SOUS-SIGNÉ offre à vendre ses parts dans une TERRE, situé au bas de Lachine, vis-à-vis les rapides, près du moulin à eau des seigneurs; consistant les dites parts en quatre arpents de front sur vingt arpents de profondeur. P. GUY. Montréal, 12 août, 1835.

A VENDRE, Au Bureau de l'Ami du Peuple, NOTICE BIOGRAPHIQUE DE JUMEAUX SIAMOIS. Prix Huit Sols.

22 juillet, 1835.

NOUVELLE MAISON DE PENSION.

Le sous-signé recevra dans sa maison, rue Sanguinette, des pensionnaires. La maison (appartenant à T. A. Gagnon, écuyer), est agréablement située et offrira tous les avantages désirables. F. H. BOURGEOIS. Montréal, 6 juin, 1835.



**A VENDRE.**  
**VINS** de Madère, d'Oporto, Xérés, en pipes, barriques, demi-barriques et quarts, Cassonnade en boucaillis, barmis et tierçons, Raisins Muscats, en boîtes et demi-boîtes.  
 Un grand assortiment de PAPIER à écrire, à imprimer et à envelopper.  
**GEORGE RHYNAS,**  
 216 rue St. Paul.  
 Montréal, 28 février, 1835.

**BOIS DE CORDE A VENDRE,** dans le parc de M. CUSHING, rue du roi, faubourg Ste. Anne, derrière le moulin à tuile des MM. CORSE.  
 21 mars 1835.

**FONDERIE DE CARACTÈRES D'IMPIMERIE.**  
**PELL & BROTHER,** ont transporté leur fonderie des Nos. 29 et 31 Gold à l'encoignure de John et Gold Street New-York, où ils offrent un vaste assortiment le plus complet de caractères, aux prix suivants:  
 Pica..... 30  
 Nonpareil..... 40  
 Minion..... 50  
 Small Pica..... 60  
 Long Primer..... 70  
 Bourgeois..... 80  
 Brevier..... 90  
 Do. on Minion..... 100  
 body..... 110  
 Caractères à Musique, Caractères en bois pour affiches, filets, cartonnages, composteurs, vignettes &c. &c. &c.  
 A six mois de crédit ou à 7 1/2 pour cent d'escompte pour argent comptant. Ils prennent aussi de vieux caractères en paiement, à raison de 9 cents la livre.  
 Les sousignés étant agents pour la fonderie ci-dessus, les imprimeurs désirant se procurer de ces objets peuvent s'adresser à eux, leurs commandes seront immédiatement remplies sans autres frais que le transport et les droits de douane.  
**JONES & Cie.**  
 Montréal 14 Juillet 1835.

**Forges de St. Maurice et des Trois-Rivières.**  
 Les sousignés ayant été nommés agents pour la vente des ouvrages en fer et en fonte des FORGES DE ST. MAURICE et des TROIS-RIVIÈRES, ont maintenant à leur magasin, rue St. Gabriel, un assortiment complet de fer en barre, ouvrages en fonte de toute description.  
**FORSYTH, RICHARDSON & Cie.**  
 24 mai, 1834.

**W. LAWLEY, SCULPTEUR, DOREUR, et FACTEUR DE CADRES DE MINIONS et de GRAVURES, néo les anciens tableaux et répare ces cadres, etc.**  
 Un bel Assortiment de GRAVURES, de toutes es grandeurs, ainsi que des MIROIRS à Toilette, etc. etc.  
 Magasin situé No. 74, Rue Notre Dame, vis-à-vis St. M. G. & Cie.  
 Montréal, 1 Mars, 1834.—f

**MARCHANDISES NOUVELLES.** — Par les derniers arrivages de Londres, Liverpool et Glasgow, le sousigné a reçu un assortiment général et très considérable de MARCHANDISES D'ETAPE et de MODE, consistant en SOIERIES, COTONADES, LAINAGES et EFFETS.  
 Toutes sortes de marchandises de dentelle, voiles, gaze, etc. etc.  
 Ruban de France et d'Angleterre, d'une grande variété.  
 Soie des Indes, lustré grands mouchoirs de soie fleurie, etc.  
 Menue marchandises de toute espèce, Gants, bas et demi-bas, de soie, laine et coton, Bijouterie et articles de fantaisie de Birmingham, un assortiment excellent et complet de bottes, soit à coudre, étouffés à vent, serps, drilles, doubles, fourmure, bretelles, cols, colliers, et divers autres articles requis par les tailleurs et les-ou-distes.  
 L'assortiment ayant été acheté à des conditions favorables, et soigneusement choisi par une personne du Canada, bien au fait du marché, les marchandises seront vendues à très bas prix, pour argent comptant, ou à un court crédit.  
 Il sera fait des escomptes généraux aux marchands exécutant des ordres de la campagne, si l'on paie comptant, ou si l'on donne des traites payables à Montréal, en considération de ce mode de paiement, il sera accordé un plus long crédit, si on le désire.  
 Il sera de l'intérêt des acheteurs de s'y prendre de bonne heure, vu qu'en conséquence de l'importation très limitée de diverses espèces de marchandises de printemps et d'été il se trouvera prochainement que plusieurs articles deviendront rares, et hausseront considérablement.  
**ROBERT ALMOUR.**  
 20 mai, 1834.

**Architecture et Arpentage.**  
**M. THOMPSON & PARRY,** Architectes et Arpenteurs, saisissant l'occasion présente, d'offrir leurs sincères remerciements, pour l'encouragement bien flatteur qu'ils continuent à recevoir de leurs amis et du public en général, et en même temps, ils les informent respectueusement, qu'ils continuent à tenir leur bureau, dans la grande rue du faubourg de Québec, où les messieurs qui désirent bâtir ou faire des changements peuvent avoir des dessins convenables, combinés de manière à offrir à la fois les avantages de la commodité, de l'économie et de l'économie. Des estimations faites avec soin seront jointes au plan, si on le désire, et MM. T. & P. agissent avec confiance qu'on pourra se reposer sur leurs estimations, et exécuter leurs plans sans dépenses additionnelles, avec les meilleurs matériaux et la main d'œuvre la plus parfaite. M. T. & P. feront des notes spéciales sur les divers ouvrages artificiels et des instructions pour les contrats notariés une partie de leurs occupations professionnelles, ainsi que du mouvement des ouvrages, de la direction des bâtiments et de l'entreprenement dans le quelle ils espèrent satisfaire entièrement la public leur attention soutenue, et leur prix modéré, leur mériteront la continuation de la faveur publique qu'ils ont si libéralement éprouvée.  
 N. B. — Un respectable jeune homme qui désire acquies des connaissances dans la profession, s'adresser à des conditions libérales.  
 9 mai, 1835.

**ROBERT HOE & Co.**  
 Nos. 29 et 31, Gold Street New-York  
 Ont à vendre aux prix les plus modiques tout ce qui est nécessaire pour établir une imprimerie; leurs conditions sont à six mois de crédit ou cinq pour cent d'escompte pour argent comptant.  
 Les sousignés étant agents pour la Maison ci-dessus toutes demandes qui leur seront adressées seront remplies sous le plus court délai, sans autres frais que ceux de transport et de douane.  
**JONES & Cie.**  
 Montréal, 14 juillet, 1835.

**J. & J. THORNTON,**  
 Manufacturiers de Carrosses, Harnois, etc.  
 Magasin, Place d'Armes, Montréal.  
 1835.

**Branche de l'Établissement LITHOGRAPHIQUE DE LONDRES TENU A MONTRÉAL, PAR BOURNÉ.**  
**DESSINS,** plans d'architecture, cartes d'armes, circulaires, titres de comptes, cartes onéraires, affiches et cartes d'affaires, lithographiés à l'établissement ci-dessus.  
 N. B. Gravure sur cuivre et impression conti-nues comme ci-devant.  
 Montréal, 1er février, 1834.

**AVIS.**  
 Le sousigné prévient le public qu'il ne priera aucunes dettes contractées en son nom sans un ordre exprès signé de sa main.  
**DOMINIQUE MUNIER.**  
 Montréal, 25 février 1835.

**TOUTES** personnes enclétées à la succession de feu **GEORGE DOUGLASS,** en son vivant, marin, soit requis de payer sans délai, et ceux à qui la dite succession peut devoir sans délai requis de fournir leurs réclamations sans délai au sousigné, curateur de la succession dans cette province.  
**G. MOFFATT.**  
 25 février, 1835.

**CHANGEMENT DE DEMEURE.**  
 Le sousigné use de cette voie pour remercier ses amis et le public de l'encouragement qu'il a éprouvé de leur part dans sa profession, et pour les prévenir qu'il a transporté sa boutique à la maison rue St. Paul, près du l'ancien marché, occupée ci-devant par les MM. DUCONDU.  
**A. GAUDRI.**  
 14 mai 1834.

**MARCHE ST. ANNE.**  
 LA PARTIE non louée de l'ETAGE SUPÉRIEUR de ce marché est à louer pour une ou plusieurs années; cette partie est distribuée en quatre grands appartements très convenables pour des marchandises sèches ou autres effets.  
**TROIS BLACKWOOD,**  
 Secrétaire des syndics.  
 17 février, 1835

**PAR VENTE DE GRE A GRE.**  
 UNE JUMENT bruno de 7 ans, garantie saine.  
 UN CHEVAL de 4 ans, par *Cock of the Rock*, garanti sain.  
 Une JUMENT brune, de 5 ans, W. S. 16 mains de hauteur.  
 UN CHEVAL de 4 ans, W. S. 15 1/2 mains de hauteur.  
**JOHN JONES,**  
 22 octobre 1834.

**A VENDRE.**  
 LIMMEUBLE suivant dépendant de M. JOHN WHITE, et pour lequel des titres incontestables seront donnés, savoir: — Un lot de terre si et situé dans la rue Fullum, faubourg Ste. Marie avec une maison en bois propre à quatre logements, borné en arrière par les propriétés de feu P. Macintosh, &c. et d'un côté par G. J. Idler &c. Cette maison peut-être arrangée de manière à en faire une résidence agréable pour la saison de l'été, l'on pourrait aussi la convertir en maison d'école ou en plusieurs ménages.  
 DE PLUS,  
 Quatre lots, du tirage au sort de M. Guy au faubourg St. Antoine, savoir:  
 Les Nos. 60, 156, 185, 205.  
 Trois lots du tirage au sort de M. Hartley, faubourg Ste. Marie, Nos. 32, 44, 197.  
 Un lot, du tirage au sort de M. Shaw No. 69.  
**JAMES COURT,**  
 Aux bâtitesses du Herald.  
 18 mars, 1835.

**AVIS.**  
 Le sousigné continuera, sous son seul nom, les affaires comme agent général et marchand à commission, et comme tel il sera prêt à recevoir des consignations de marchandises.  
**G. RHYNAS.**  
 Rue St. François-Xavier.  
 9 mai, 1835.

**A Vendre à Bas Prix.**  
 UNE VICE TRES GROSSE ET TRES FORTE POUR UNE PRESSE.— S'adresser au No. 90, rue Notre-Dame, à **Wm. FAIRQUIAR.**  
 21 mars, 1835.

**GROS ET EN DETAIL,**  
 A bas prix pour argent comptant  
**SON FONDS DE MARCHANDISES,** Consistant en Lasting, Prunelle, Casinette, Bombazine, Mérinos, Drill, Nankin, Indiennes, Baliste, Mouselines, Mail Mull, Tulle, Crêpe, Patrona de Vestes, Gingham, Bourraquin, Fautaine, Couilli, Contori, Coton Rayé, Carreauté et Blanc, Bazin, Jeanette, Velours, Plaid, Camolet, Flanelles, Serge, Mouchoirs de Coton, Couvertures, Couvertures, Plushing, Potein-lum, Etouffe Gripe, Ratine Parapluies, Chapeaux, Souliers, de Prunelle, Bas, Chaussons, Gants, Cuvettes, Bonnets Rouges, Bretelles, Galon, Fil, etc. etc. etc.  
 DE PLUS,  
 Un grand assortiment de DRAP et CASIMIRS Fin et Superfin, des couleurs suivantes: Noir, Brun, Drab Vert, Mulbury, Gris Mélé, etc.  
 Un lot de HARDES FAITES, au montant de L500, consistant en Mantoux, Surtoiles, Habits, Gilets, Vestes, Culottes, Calçons, Chemises.  
 AUSSI,  
 600 POCHES, de 1/2 Minot et 2 Minots.  
 700 paires de SOULIERS de CHEVREUIL ouvrages.  
**MARCHANDISES DE GOUT.**  
 Ces articles consistent en Gros de Naples de couleurs assorties, rubans de gaze et de soie, parasols nouveaux; mousselines peintes, linon filé et rayé, dentelle de fil, ginghames, voiles, patrons de vestes, séki n, soie, cambletine, colerette, confit, net, imitation d' dentelle de fil, shades de mérinos, de crêpe, de Canton, shalls et mouchoirs de soie, chemises garnies et tours de cou (stocks) pour hommes, tapis d'Ecosse, chapeaux de leghorn et de paille, etc. etc. etc.  
**ALEXIS BENOIT,**  
 No. 249, rue St. Paul,  
 Près du Marché à Bois.  
 Montréal, 1er juin, 1835.

**A VENDRE.**  
 UNE MACHINE A CARDER, très supérieure, complète et en excellent ordre S'adresser au bureau de l'Ami du Peuple.  
 19 juin, 1834.

**CHANTIER A NAVIRES, DU COURANT ST. MARIE, A LOUER,** du 1er mai prochain, ainsi le bâtiment de forgeron et autres dépendances, dernièrement occupés par Shea et Merritt.  
 S'adresser à **JOHN FORSYTH.**  
 11 mars 1835.

**CAFÉ FRANÇAIS.**  
 Le sousigné présente ses remerciements à ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de M. D. B. Viger, où il aura continuellement un choix des meilleurs Vins Français et autres, et des Liqueurs les plus fines. Des Tables parfaitement servies, des Soupes et des Mets de toutes espèces seront toujours prêts pour ceux qui voudront bien l'honorer de leur faveur. Il se flatte que le soin qu'il mettra à servir ses pratiques et le bon choix des consommations lui attireront la continuation de l'encouragement qu'il désire.  
 Ses appartements disposés pour la commodité du public lui permettent d'offrir quelques chambres particulières.  
 Une Table d'Hôte sera servie chaque jour, de midi à trois heures.  
**AUGIER.**  
 13 mai, 1835.

**HABITS! HABITS! HABITS!**  
 Le plus haut prix sera donné pour toute espèce d'habits en hardes faites.  
 LIVRES, neufs ou vieux, achetés, vendus, ou échangés.  
 Habits nettoyés, teints et raccommodés.  
 Chapeaux nettoyés et changés.  
 Près de M. Rolland, ferblantier, grande rue du faubourg de Québec.  
**J. LEVIE.**  
 8 juin, 1834.

**LA SANTÉ PRÉSERVÉE — OU PERDUE — RESTAURATION.**  
 Pilules renouvatrices d'Hygiène Américaine de SEJRS.  
 SONT maintenant offertes pour le bénéfice du public, par le propriétaire, sur la conviction honnête que les certificats de leur efficacité et de leur effet, et les références et les témoignages concernant son caractère et sa réputation lui assurent la confiance du public.  
 Ces pilules sont le résultat de beaucoup de recherches et d'expérience occasionnées par les souffrances terribles de la Dyspepsie et de la maladie de foie pendant trente années. Dans cette période j'ai fait tout en mon pouvoir pour découvrir un remède capable d'adoucir mes souffrances, remède plus souverain que ceux dont j'avais fait usage auparavant. Après beaucoup d'expérience dans la Materia Medica, et dans les herbes de notre pays, j'ai réussi à procurer un médicament pur et entièrement végétal qui répond d'une manière éminente au but que je m'étais proposé.  
 L'effet de ces pilules est d'exciter et de soutenir le mouvement péristaltique de l'estomac et des intestins, et de décharger le contenu de toutes matières bilieuses et morbides, et aussi d'empêcher toutes obstructions bilieuses afin de promouvoir et soutenir les sécrétions naturelles du foie. Elles sont donc efficaces à guérir toutes les maladies qui prennent origine du mauvais état où se trouvent l'estomac et les entrailles, telles que l'indigestion, la constipation, la cholique bilieuse, maux de tête, Hypochondrie, Jaunisse, Cholera Morbus, Éruptions, Erysipèle, Acidité de l'estomac et débilité générale, leur efficacité a été abondamment prouvée par mon expérience personnelle et par celle de grand nombre d'autres personnes. Ces pilules peuvent être administrées aux personnes des deux sexes, de tout âge et dans tous les cas d'indisposition. Elles sont particulièrement recommandées aux personnes atteintes de maladie de foie. En les offrant au public, je mets en avant mon caractère et ma réputation, et je déclare qu'un essai des effets produits par ces pilules prouvera à tout le monde leur supériorité.  
 Quant à mon caractère et à ma réputation j'ai permis de référer au très révérend évêque Onderdonk et au révérend Dr. Spring de New-York.  
 Je demande la permission de produire le certificat suivant de l'honorable John W. Taylor, de Ballston-Spa, dont le caractère est bien connu du public.  
 « Je certifie que je connais parfaitement Wm. Sears, maintenant du Village de Ballston-Spa, et que depuis plus de trente années, il a toujours maintenu une réputation honnête; je n'ai jamais entendu attaquer son caractère.  
**JOHN W. TAYLOR.**  
 Ballston-Spa, oct. 6 1834.

**AVIS.**  
 Le sousigné continuera, sous son seul nom, les affaires comme agent général et marchand à commission, et comme tel il sera prêt à recevoir des consignations de marchandises.  
**G. RHYNAS.**  
 Rue St. François-Xavier.  
 9 mai, 1835.

**AVIS.**  
 Le sousigné informe respectueusement ses Amis et le Public en général, qu'ayant intention de se retirer du Commerce de Détail, il offrira en vente en  
**GROS ET EN DETAIL,**  
 A bas prix pour argent comptant  
**SON FONDS DE MARCHANDISES,** Consistant en Lasting, Prunelle, Casinette, Bombazine, Mérinos, Drill, Nankin, Indiennes, Baliste, Mouselines, Mail Mull, Tulle, Crêpe, Patrona de Vestes, Gingham, Bourraquin, Fautaine, Couilli, Contori, Coton Rayé, Carreauté et Blanc, Bazin, Jeanette, Velours, Plaid, Camolet, Flanelles, Serge, Mouchoirs de Coton, Couvertures, Couvertures, Plushing, Potein-lum, Etouffe Gripe, Ratine Parapluies, Chapeaux, Souliers, de Prunelle, Bas, Chaussons, Gants, Cuvettes, Bonnets Rouges, Bretelles, Galon, Fil, etc. etc. etc.  
 DE PLUS,  
 Un grand assortiment de DRAP et CASIMIRS Fin et Superfin, des couleurs suivantes: Noir, Brun, Drab Vert, Mulbury, Gris Mélé, etc.  
 Un lot de HARDES FAITES, au montant de L500, consistant en Mantoux, Surtoiles, Habits, Gilets, Vestes, Culottes, Calçons, Chemises.  
 AUSSI,  
 600 POCHES, de 1/2 Minot et 2 Minots.  
 700 paires de SOULIERS de CHEVREUIL ouvrages.  
**MARCHANDISES DE GOUT.**  
 Ces articles consistent en Gros de Naples de couleurs assorties, rubans de gaze et de soie, parasols nouveaux; mousselines peintes, linon filé et rayé, dentelle de fil, ginghames, voiles, patrons de vestes, séki n, soie, cambletine, colerette, confit, net, imitation d' dentelle de fil, shades de mérinos, de crêpe, de Canton, shalls et mouchoirs de soie, chemises garnies et tours de cou (stocks) pour hommes, tapis d'Ecosse, chapeaux de leghorn et de paille, etc. etc. etc.  
**ALEXIS BENOIT,**  
 No. 249, rue St. Paul,  
 Près du Marché à Bois.  
 Montréal, 1er juin, 1835.

**AVIS.**  
 Le sousigné informe respectueusement ses Amis et le Public en général, qu'ayant intention de se retirer du Commerce de Détail, il offrira en vente en  
**GROS ET EN DETAIL,**  
 A bas prix pour argent comptant  
**SON FONDS DE MARCHANDISES,** Consistant en Lasting, Prunelle, Casinette, Bombazine, Mérinos, Drill, Nankin, Indiennes, Baliste, Mouselines, Mail Mull, Tulle, Crêpe, Patrona de Vestes, Gingham, Bourraquin, Fautaine, Couilli, Contori, Coton Rayé, Carreauté et Blanc, Bazin, Jeanette, Velours, Plaid, Camolet, Flanelles, Serge, Mouchoirs de Coton, Couvertures, Couvertures, Plushing, Potein-lum, Etouffe Gripe, Ratine Parapluies, Chapeaux, Souliers, de Prunelle, Bas, Chaussons, Gants, Cuvettes, Bonnets Rouges, Bretelles, Galon, Fil, etc. etc. etc.  
 DE PLUS,  
 Un grand assortiment de DRAP et CASIMIRS Fin et Superfin, des couleurs suivantes: Noir, Brun, Drab Vert, Mulbury, Gris Mélé, etc.  
 Un lot de HARDES FAITES, au montant de L500, consistant en Mantoux, Surtoiles, Habits, Gilets, Vestes, Culottes, Calçons, Chemises.  
 AUSSI,  
 600 POCHES, de 1/2 Minot et 2 Minots.  
 700 paires de SOULIERS de CHEVREUIL ouvrages.  
**MARCHANDISES DE GOUT.**  
 Ces articles consistent en Gros de Naples de couleurs assorties, rubans de gaze et de soie, parasols nouveaux; mousselines peintes, linon filé et rayé, dentelle de fil, ginghames, voiles, patrons de vestes, séki n, soie, cambletine, colerette, confit, net, imitation d' dentelle de fil, shades de mérinos, de crêpe, de Canton, shalls et mouchoirs de soie, chemises garnies et tours de cou (stocks) pour hommes, tapis d'Ecosse, chapeaux de leghorn et de paille, etc. etc. etc.  
**ALEXIS BENOIT,**  
 No. 249, rue St. Paul,  
 Près du Marché à Bois.  
 Montréal, 1er juin, 1835.

**AVIS.**  
 Le sousigné informe respectueusement ses Amis et le Public en général, qu'ayant intention de se retirer du Commerce de Détail, il offrira en vente en  
**GROS ET EN DETAIL,**  
 A bas prix pour argent comptant  
**SON FONDS DE MARCHANDISES,** Consistant en Lasting, Prunelle, Casinette, Bombazine, Mérinos, Drill, Nankin, Indiennes, Baliste, Mouselines, Mail Mull, Tulle, Crêpe, Patrona de Vestes, Gingham, Bourraquin, Fautaine, Couilli, Contori, Coton Rayé, Carreauté et Blanc, Bazin, Jeanette, Velours, Plaid, Camolet, Flanelles, Serge, Mouchoirs de Coton, Couvertures, Couvertures, Plushing, Potein-lum, Etouffe Gripe, Ratine Parapluies, Chapeaux, Souliers, de Prunelle, Bas, Chaussons, Gants, Cuvettes, Bonnets Rouges, Bretelles, Galon, Fil, etc. etc. etc.  
 DE PLUS,  
 Un grand assortiment de DRAP et CASIMIRS Fin et Superfin, des couleurs suivantes: Noir, Brun, Drab Vert, Mulbury, Gris Mélé, etc.  
 Un lot de HARDES FAITES, au montant de L500, consistant en Mantoux, Surtoiles, Habits, Gilets, Vestes, Culottes, Calçons, Chemises.  
 AUSSI,  
 600 POCHES, de 1/2 Minot et 2 Minots.  
 700 paires de SOULIERS de CHEVREUIL ouvrages.  
**MARCHANDISES DE GOUT.**  
 Ces articles consistent en Gros de Naples de couleurs assorties, rubans de gaze et de soie, parasols nouveaux; mousselines peintes, linon filé et rayé, dentelle de fil, ginghames, voiles, patrons de vestes, séki n, soie, cambletine, colerette, confit, net, imitation d' dentelle de fil, shades de mérinos, de crêpe, de Canton, shalls et mouchoirs de soie, chemises garnies et tours de cou (stocks) pour hommes, tapis d'Ecosse, chapeaux de leghorn et de paille, etc. etc. etc.  
**ALEXIS BENOIT,**  
 No. 249, rue St. Paul,  
 Près du Marché à Bois.  
 Montréal, 1er juin, 1835.

**AVIS.**  
 Le sousigné informe respectueusement ses Amis et le Public en général, qu'ayant intention de se retirer du Commerce de Détail, il offrira en vente en  
**GROS ET EN DETAIL,**  
 A bas prix pour argent comptant  
**SON FONDS DE MARCHANDISES,** Consistant en Lasting, Prunelle, Casinette, Bombazine, Mérinos, Drill, Nankin, Indiennes, Baliste, Mouselines, Mail Mull, Tulle, Crêpe, Patrona de Vestes, Gingham, Bourraquin, Fautaine, Couilli, Contori, Coton Rayé, Carreauté et Blanc, Bazin, Jeanette, Velours, Plaid, Camolet, Flanelles, Serge, Mouchoirs de Coton, Couvertures, Couvertures, Plushing, Potein-lum, Etouffe Gripe, Ratine Parapluies, Chapeaux, Souliers, de Prunelle, Bas, Chaussons, Gants, Cuvettes, Bonnets Rouges, Bretelles, Galon, Fil, etc. etc. etc.  
 DE PLUS,  
 Un grand assortiment de DRAP et CASIMIRS Fin et Superfin, des couleurs suivantes: Noir, Brun, Drab Vert, Mulbury, Gris Mélé, etc.  
 Un lot de HARDES FAITES, au montant de L500, consistant en Mantoux, Surtoiles, Habits, Gilets, Vestes, Culottes, Calçons, Chemises.  
 AUSSI,  
 600 POCHES, de 1/2 Minot et 2 Minots.  
 700 paires de SOULIERS de CHEVREUIL ouvrages.  
**MARCHANDISES DE GOUT.**  
 Ces articles consistent en Gros de Naples de couleurs assorties, rubans de gaze et de soie, parasols nouveaux; mousselines peintes, linon filé et rayé, dentelle de fil, ginghames, voiles, patrons de vestes, séki n, soie, cambletine, colerette, confit, net, imitation d' dentelle de fil, shades de mérinos, de crêpe, de Canton, shalls et mouchoirs de soie, chemises garnies et tours de cou (stocks) pour hommes, tapis d'Ecosse, chapeaux de leghorn et de paille, etc. etc. etc.  
**ALEXIS BENOIT,**  
 No. 249, rue St. Paul,  
 Près du Marché à Bois.  
 Montréal, 1er juin, 1835.

**AVIS.**  
 Le sousigné informe respectueusement ses Amis et le Public en général, qu'ayant intention de se retirer du Commerce de Détail, il offrira en vente en  
**GROS ET EN DETAIL,**  
 A bas prix pour argent comptant  
**SON FONDS DE MARCHANDISES,** Consistant en Lasting, Prunelle, Casinette, Bombazine, Mérinos, Drill, Nankin, Indiennes, Baliste, Mouselines, Mail Mull, Tulle, Crêpe, Patrona de Vestes, Gingham, Bourraquin, Fautaine, Couilli, Contori, Coton Rayé, Carreauté et Blanc, Bazin, Jeanette, Velours, Plaid, Camolet, Flanelles, Serge, Mouchoirs de Coton, Couvertures, Couvertures, Plushing, Potein-lum, Etouffe Gripe, Ratine Parapluies, Chapeaux, Souliers, de Prunelle, Bas, Chaussons, Gants, Cuvettes, Bonnets Rouges, Bretelles, Galon, Fil, etc. etc. etc.  
 DE PLUS,  
 Un grand assortiment de DRAP et CASIMIRS Fin et Superfin, des couleurs suivantes: Noir, Brun, Drab Vert, Mulbury, Gris Mélé, etc.  
 Un lot de HARDES FAITES, au montant de L500, consistant en Mantoux, Surtoiles, Habits, Gilets, Vestes, Culottes, Calçons, Chemises.  
 AUSSI,  
 600 POCHES, de 1/2 Minot et 2 Minots.  
 700 paires de SOULIERS de CHEVREUIL ouvrages.  
**MARCHANDISES DE GOUT.**  
 Ces articles consistent en Gros de Naples de couleurs assorties, rubans de gaze et de soie, parasols nouveaux; mousselines peintes, linon filé et rayé, dentelle de fil, ginghames, voiles, patrons de vestes, séki n, soie, cambletine, colerette, confit, net, imitation d' dentelle de fil, shades de mérinos, de crêpe, de Canton, shalls et mouchoirs de soie, chemises garnies et tours de cou (stocks) pour hommes, tapis d'Ecosse, chapeaux de leghorn et de paille, etc. etc. etc.  
**ALEXIS BENOIT,**  
 No. 249, rue St. Paul,  
 Près du Marché à Bois.  
 Montréal, 1er juin, 1835.

**MENAGERIE ET CIRQUE.**



LES PROPRIÉTAIRES de la MENAGERIE de PELEPHANT MONSTRE et du CIRQUE, annoncent respectueusement aux citoyens de Montréal et des campagnes adjacentes, qu'ils exhiberont leur magnifique collection d'ANIMAUX VIVANTS, pour CINQ JOURS seulement, le 1er, 2e, 3e, 4e, et 5e septembre prochain, sur l'emplacement ci-devant occupé par l'ancien cirque, rue McGill, près de l'hôtel du Général Brock.  
 Ce monde ambulatoire de curiosités vivantes consiste en ANIMAUX SAUVAGES et OISEAUX RARES. On les montre dans deux pavillons de 100 pieds chaque de diamètre, et suffisamment grands pour contenir CINQ MILLES personnes, et pour la sécurité ainsi que pour rendre l'exhibition agréable, on a construit des banquettes sur un nouveau plan et qui offrent aux dames et aux enfants une vue agréable.  
 Pour rendre l'exhibition agréable, les propriétaires ont engagé une ORCHESTRE formé de quatorze artistes de talents, qui exécuteront les airs nationaux, marches, ouvertures, etc.  
 Cette Ménagerie et Cirque est composé de VINGT-SEPT WAGONS et de QUATRE-VINGT CHEVAUX dressés pour le manège.  
 Parmi les animaux on remarque les suivants:  
 L'ÉLÉPHANT de CHASSE et de GUERRE, Tipso Sultan; ce superbe animal a un pied de plus haut que le plus grand éléphant importé dans l'Amérique jusqu'à ce jour; il a 11 pieds 6 pouces de hauteur, et pèse au-dessus de 12,000 livres.  
 Le ZÉBU, le premier importé en Amérique.  
 Le grand TIGRE ROYAL du BENGAL. L'ANGORA. Une paire de LÉOPARDS.  
 Un beau ZÉBRE du Cap Bon-Espérance.  
 Le jeune ÉLÉPHANT Hydr. M. Le LAMA du Pérou.  
 Le CHAMEAU de l'Arabie.  
 Un grand TIGRE du Brésil. Un ANTILOPE. Le PUMA.  
 Des COUGAR, PANTHÈRES, LOUPS et OURS.  
 Le LYNX du Japon. Belette et une grande variété d'autres animaux et d'oiseaux.  
 Les propriétaires de cette grande Ménagerie et Cirque annoncent au public qu'ils viennent d'y ajouter un LION et une LIONNE d'Afrique, du Cap Bon-Espérance, deux PORC-ÉPICS de l'orient, deux Pellicans, l'Oiseau Secrétaire ou Mangeur de Serpents, deux Vautours, etc.  
 Des amusements auront lieu dans l'arène par les Singes Black Hawk et Maj. Jack Downing.

**CIRQUE AMERICAIN.**

Les amusements équestre commenceront par une grande ENTREE de PARADE, composé le huit superbe coiffiers blancs et tachetés.  
 La volte à cheval par toute la troupe.  
 La scène dramatique de SAVATRO sur les échasses.  
 EXERCICES ÉQUESTRES par M. WILMOT sur un seul cheval. M. E. SANDS fera des tours équestre sur trois chevaux, et imitera Ducrow, de l'Amphithéâtre Royal de Londres.  
 M. HESS, le Samson Américain, fera des tours de force extraordinaires avec des poids, enclumes, etc. Il mettra une enclume de 300 livres sur son estomac et deux hommes frappent dessus avec des marteaux de forges.  
 Exercices équestres par l'écurier phénomène M. S. B. Howes, sur son coursier à poil doré, il imitera le chasseur Parvieux ou le Chef Indien de l'Amérique du Sud, etc. etc.  
 La volte à terre par la troupe de phénomènes volants.  
 Tours de force et sautobrats.  
 L'exhibition sera terminée par la farce intitulée le MEUNIER et le CHARBONNIER.  
 Pour plus de particularités voir les affiches.  
 Les heures d'exhibition seront d'une heure de l'après midi à cinq heures, et de sept du soir à neuf heures et demie.  
 Prix d'admission à la Ménagerie et au Cirque, 30 sols — Enfants au-dessus de dix ans moitié prix.  
 L'exhibition aura lieu à St. Jean, près de l'hôtel de Mott, samedi, le 29 août, et à La Prairie, chez Herrick, le 31 août.  
 Le même jour sera exhibé un superbe MUSEUM, consistant en tableaux et figures en cire.  
 Point d'admission le soir pour ceux qui ont payé le jour, excepté qu'ils payent une seconde fois.  
 Montréal, 12 août, 1835.

**AVIS.**  
 Le sousigné ayant été d'admission nommé en-teneur à la succession de feu JOHN SIMSON, &c., en son vivant marchand, de la cité de Montréal, prévint toutes les personnes enclétées à la dit succession de payer sans délai le montant de leurs dettes respectives à M. JAMES COURT, rue St. Joseph, et toutes les personnes aux quelles la dite succession est enclétée sont requises de présenter leur réclamations dûment attestées.  
**JOHN FISHER.**  
 Montréal, 27 mai, 1835.

**AVIS.**  
 A VENDRE, UN LOT DE TERRE, situé rue Bligny, faubourg St. Laurent, adjoignant le terrain de David Ross, écuier, formant l'encoignure des rues Dorchester et Bligny. Ce lot appartient à M. Pierre Sombre dit St. Jean. Pour les particularités s'adresser à PAUL JOSEPH LACROIX, écuier, faubourg St. Louis, près de la chaumière de M. Harwood, ou au sousigné, J. P. LEMOINE.  
 11 juillet, 1835.

**GUIDE DES ÉMIGRÉS ET DES VOYAGEURS.**  
 Le sousigné vient de recevoir un grand nombre d'emplaires d'un nouveau excellent petit ouvrage intitulé « THE EMIGRANT AND TRAVELLERS GUIDE THROUGH CANADA. »  
 GUIDE LES ÉMIGRÉS ET VOYAGEURS, PAR LE FLEUVE ST. LAURENT AUSSI BIEN QUE PAR LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, accompagné de remarques utiles sur les diverses manières de voyager, le prix détaillé de chaque route et une infinité d'autres informations nécessaires au colons, par JOHN MURRAY, prix 1s. 3d. Une déduction libérale sera faite aux personnes qui en acheteront une grande quantité pour les distribuer gratis. Et comme l'auteur veut que tous les profits venant de la vente de cet ouvrage soient exclusivement donnés à l'Asile des Orphelins de Montréal, on espère que les personnes charitables encourageront sa circulation et assisteront en même temps les pauvres orphelins et les émigrés.  
**Wm. GREIG,**  
 Rue St. Paul, No. 197.  
 18 juillet 1835.

**AVIS.**  
 Le sousigné fait ses sincères remerciements à ses amis et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il a reçu pendant dix-huit ans de commerce. Il vient d'abandonner une partie des branches sur lesquelles il commercera, c'est-à-dire les groceries, liquors, &c. commerce sera maintenant tenu par Mr. ISAAC L'ESPÉRANCE, lequel espère mériter l'encouragement de ses amis et du public par une longue expérience dans cette branche.  
 Le sousigné continue à sa propriété le même commerce que ci-devant à l'exception des objets sus-mentionnés. Il ose se flatter de rencontrer le même encouragement qu'il a déjà reçu. Il prie ceux à qui il doit de vouloir bien présenter leurs comptes pour liquidation, et ceux qui lui doivent de venir régler avec lui sans délai.  
**S. T. L'ESPÉRANCE.**  
 La présentation 5 août, 1835.

**TOILE D'IRLANDE.**  
**J. W. BOGGS**  
 IMPORTEUR DE TOILE D'IRLANDE, toile à nappes et essuie-mains, fil à coudre, draps fins et superfins l'ouest d'Angleterre, flanelles, et un assortiment général de marchandises à très bas prix. Magasin rue Notre-Dame, No. 58.  
 23 juillet, 1835.

**TOILE A BLUTEAUX D'ALLEMAGNE**  
 Formant un assortiment général. A vendre par **WILLIAM DOUGLASS,**  
 Rue St. Jean Baptiste.  
 20 juin, 1835.

**L'ALLIANCE.**  
 ASSURANCE BRITANNIQUE ET ÉTRANGÈRE SUR LA VIE ET CONTRE LE FEU, COMPAGNIE DE LONDRE CAPITAL CINQ MILLIONS STERLING ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DE FEU, ASSURANCES SUR LA VIE.  
 Par le dite compagnie au bureau du sousigné agent à Montréal.  
**C. TAIT.**  
 Montréal, 12 juin, 1834.

**Fonderie en Caractère d'imprimerie.**

M. R. T. GUERIN étant arrivé de New-York avec toute les machines nécessaires pour la manufacture des CARACTÈRES D'IMPIMERIE, toutes les commandes faites à ses Agents, MM. LECLÈRE ET JONES bureau de l'Ami du Peuple, Montréal, seront remplies avec promptitude et garantie d'une qualité égale aux caractères importés de l'étranger.

PLAIN LETTER.	To Line Nonpareil	1 20
Diamond..... 1 20	double shaded.....	1 25
Pearl..... 1 10		
Agate on Nonpareil body..... 1 03		
Nonpareil..... 0 90	ANTIQUE LETTER.	
Nonpareil on Minion..... 1 25	Nonpareil Antique.....	\$1 25